

**Conseil de sécurité**Distr.
GÉNÉRALES/1997/817
22 octobre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETTRE DATÉE DU 22 OCTOBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

J'ai l'honneur de vous informer que, le 3 octobre 1997, la quatrième Réunion ministérielle de la Conférence spéciale ad hoc sur le Libéria (qui s'appelait auparavant Conférence spéciale ad hoc à l'appui du processus de paix au Libéria) a été convoquée au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Elle avait été organisée en consultation avec le Gouvernement des États-Unis au nom du Groupe de contact international pour le Libéria, le Gouvernement nigérian au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et le Gouvernement néerlandais. Outre les représentants de ces gouvernements, la Réunion a rassemblé les membres du Groupe de contact international pour le Libéria de l'Union européenne et de la CEDEAO, ainsi que les institutions de Bretton Woods, la Banque africaine de développement et les départements compétents du Secrétariat de l'ONU, et les programmes et institutions spécialisées des Nations Unies. Le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine et le Secrétaire exécutif de la CEDEAO ont également participé à cette Réunion.

Celle-ci avait pour objet de mettre à profit la dynamique créée par l'achèvement concluant du processus de paix au Libéria, en vue d'appuyer les efforts faits pour consolider la paix dans ce pays, notamment en mettant en place un cadre viable pour la mobilisation des ressources aux fins de la reconstruction et du développement. À cet égard, le Gouvernement libérien avait établi une communication en vue de la Conférence spéciale, dans laquelle il présentait l'idée qu'il se faisait d'un nouveau Libéria et qui était intitulée "Un agenda pour la reconstruction du Libéria".

Dans ma déclaration liminaire à la Conférence spéciale, j'ai invité instamment les membres de la communauté internationale à appuyer les efforts faits pour consolider la paix au Libéria et contribuer à faire en sorte que les conditions d'un conflit ne soient plus réunies dans ce pays. En particulier, j'ai relevé les difficultés qui subsistaient, notamment le fait que l'activité économique demeurait modeste, qu'une grande partie de la population restait déplacée, que la plupart des combattants démobilisés ne participaient pas encore à des programmes de réintégration, que les institutions et les services de base n'étaient pas encore complètement opérationnels et que la situation en Sierra Leone restait une source de préoccupations.

En dépit de ces obstacles, j'ai constaté les mesures très positives que le Président Taylor avait prises en vue de la réconciliation et de l'unité nationale, et j'ai relevé que le Libéria avait constitué un gouvernement largement représentatif et non exclusif et que le Président s'était engagé expressément à promouvoir la protection des droits de l'homme et le respect de l'État de droit. J'ai informé les participants que le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix envisagé serait bientôt créé au Libéria et que le Directeur de ce Bureau servirait d'interlocuteur pour les activités menées par l'Organisation pour consolider la paix après le conflit au Libéria, et aurait la responsabilité générale d'harmoniser les efforts déployés par le système des Nations Unies dans le pays. J'ai invité les membres de la communauté internationale à faire preuve d'autant de générosité et de bonne volonté en appuyant le processus de consolidation de la paix que lorsqu'ils ont appuyé le processus de paix.

J'ai le plaisir de vous informer que la Réunion a atteint les objectifs qui lui avaient été fixés. Outre qu'elle a concentré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de fournir un appui continu au Libéria à la suite de l'achèvement concluant du processus de paix, elle s'est distinguée par :

- Le ferme appui que les participants ont exprimé en faveur de la création d'un Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria;
- Le large appui politique que les participants ont exprimé aux efforts faits par le Président Taylor pour mettre en place une administration non exclusive, et aux différentes mesures prises par le nouveau Gouvernement pour promouvoir la réconciliation et l'unité nationale (encore que certains participants se soient déclarés préoccupés par certaines mesures récentes prises par la police libérienne);
- Le renouvellement des garanties données par le Gouvernement libérien en ce qui concerne son attachement à la réconciliation, à l'unité nationale et au respect des droits de l'homme;
- La réaction très positive des participants aux plans élaborés par le Gouvernement pour reconstruire le Libéria, tels qu'ils figurent dans "Un agenda pour la reconstruction du Libéria", qui a été établi par le Gouvernement en vue de la Conférence;
- L'attitude favorable adoptée par les institutions de Bretton Woods à l'égard des nouvelles initiatives économiques et politiques du Gouvernement, parmi lesquelles, plus précisément, le cadre présenté dans "Un agenda pour la reconstruction du Libéria", les réformes économiques et douanières déjà mises en place et la présentation à l'Assemblée législative d'un budget de trésorerie équilibré;
- L'appui manifesté par les participants à une conférence des donateurs pour le Libéria, qui se tiendrait très probablement au début de l'année prochaine.

/...

Eu égard aux difficiles problèmes auxquels le Libéria continue de se heurter en ce qui concerne la consolidation de la paix et la reconstruction, j'ai l'intention de continuer de procéder avec toute la diligence possible à la mise en place du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria, comme l'a demandé le Gouvernement libérien. J'y suis encouragé par le très large appui que la communauté internationale a marqué à cette initiative, et par la coopération constructive de tous les éléments du système des Nations Unies, conformément à l'esprit de mes propositions de réforme.

Le Secrétariat consultera le Gouvernement libérien et les principaux donateurs bilatéraux et multilatéraux quant aux moyens les plus efficaces de faire fond sur les résultats positifs de la Réunion, notamment le calendrier de la conférence des donateurs prévue sur la reconstruction et le développement.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
